



### Saviniennes, Saviniens, mes chers concitoyens,

Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Je vous souhaite la santé, le bonheur, la réussite professionnelle et personnelle. Je nous souhaite une meilleure gouvernance, une meilleure gestion et une vie plus agréable à Savigny. Car si « *le bon sens est la chose au monde la mieux partagée* », celui de la nouvelle municipalité est tout autre, comme vous pourrez en juger à la lecture de ce livret.

**Incompétente et inactive, la majorité municipale bafoue au quotidien son hypocrite charte des élus.** Ils n'incarnent rien des valeurs de la droite auxquelles j'adhère.

Le combat que j'avais commencé contre Laurence SPICHER-BERNIER se poursuit avec Éric MEHLHORN, autre « bébé MARSAUDON ». Les têtes changent, les pratiques opaques et discriminatoires continuent, les ambitions personnelles persistent. À Savigny, la démocratie est malade et les Saviniens semblent résignés. Pourtant, je reste convaincu que nous avons la démocratie que nous exigeons. Pour cela, les citoyens doivent retrouver confiance et laisser de côté le « *régime exclusif des partis* » (de Gaulle).

2015 sera l'année de grandes luttes. Celle de l'**inventaire du marsaudonisme** me semble indispensable. Car M. MEHLHORN devrait arrêter de faire son « *président HOLLANDE* » et de reporter tout ce qui ne va pas sur Laurence SPICHER-BERNIER. D'autant que son bilan dans la dissidence de droite entre 2010 et 2014 est nul.

Je tiens désormais un blog d'expression libre, Le Savinien libéré, dans lequel j'informe, je réinforme et je commente l'actualité savinienne. Visité tous les jours par plus de 300 personnes, il compte plus de 200 articles.

Je remercie les Saviniens qui ont voté pour la liste « *Vivons Savigny autrement* » et tous ceux qui se sont engagés à mes côtés au cours de la campagne des élections municipales. Je déplore le rejet de mes comptes de campagne (8197 €). Il faudra m'expliquer pourquoi il m'a fallu 55 jours pour ouvrir un compte à la Banque postale alors qu'il faut « *huit jours, quinze maximum* » aux autres...

Fortifié par cette expérience et convaincu de la nécessité de mon combat, j'aurai le plaisir de me représenter à vos suffrages en mars 2015 aux élections départementales dans le cadre d'un mouvement « *Essonniens indépendants* ».

Fidèlement à vos côtés

**Olivier VAGNEUX** [olivier@vagneux.fr](mailto:olivier@vagneux.fr) **06-51-82-18-70**

[www.vagneux.fr](http://www.vagneux.fr)

# Un bilan qui part dans tous les sens



**Le 30 mars 2014, 23 % des Saviniens choisissaient la liste conduite par Éric MEHLHORN. Florilège des « meilleurs » moments et décisions prises par la nouvelle majorité.**

- **16 avril 2014** : **Augmentation de l'indemnité des Maires-adjoints** de 1419,80 € à 2097,27 € bruts mensuels lors du premier Conseil municipal. C'est moche dans un contexte de crise économique dans lequel on divise par deux le montant des subventions aux associations. Ces indemnités ont été rabaisées lors du Conseil municipal du 19 décembre 2014.
- **19 mai 2014** : Éric MEHLHORN commande un audit financier (17 760 €) au cabinet Franck PIFFAULT. Or, M. PIFFAULT est élu MODEM à Vierzon dans le Cher. **Le rapport peut-il être objectif alors que M. MEHLHORN est à la tête d'une alliance UMP-DLF-MODEM ?**
- **25 mai 2014** : Approbation de la construction de **1500 logements sociaux supplémentaires** pour loger 6000 habitants sans aucune nouvelle infrastructure prévue (école, crèche, parking...). Quand parle-t-on des avantages indemnitaire à gérer une ville de plus de 40 000 habitants ?
- **10 juin 2014** : Obligation pour tous les propriétaires de pavillons d'effectuer **un ravalement tous les 10 ans**, qu'il est désormais obligatoire de déclarer au préalable (Le Conseil municipal a refusé de rendre la mesure facultative, ce que permet la Loi).
- **8 septembre 2014** : Éric MEHLHORN est convoqué au Tribunal administratif pour avoir refusé d'appliquer la réforme des rythmes scolaires. Ce ne serait pas choquant si Éric MEHLHORN avait des arguments pour refuser cette **réforme qu'il n'a pas préparée** (se trahissant dans les médias en proposant trois estimations différentes du coût de la réforme en trois jours).
- **25 septembre 2014** : Augmentation du taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères alors qu'Éric MEHLHORN s'était **engagé à ne pas augmenter les impôts** (Elle a été votée par la CALPE à une majorité de 22 voix dont 13 venait de Savigny !).

**Deux chiffres : le temps de parole cumulé des conseillers municipaux de la majorité : 0 minute**  
**Ce que deviennent vos priorités de la campagne municipale (commerce, santé, cinéma) : 0 délibération**

# Sens interdit : les pratiques de nos élus



**Le Maire et ses adjoints ont-ils un sens moral ? En tout cas, ils ont au choix le sens de l'écoute, celui des affaires ou à défaut de leurs intérêts personnels.**

**Eric MEHLHORN, Maire** : A nommé sa mère, Nicole BASSET, le 10 juin 2014 à la Commission communale des impôts directs (commission de contribuables qui déterminent la valeur locative des biens imposables et propose des avis sur les bases d'impositions des taxes directes locales - foncières et d'habitation).

**Nadège ACHTERGAËLE, 1ère adjointe** : A vu sa mère, Françoise BEAUDEUX, nommée le 10 juin 2014 à la Commission communale des impôts directs. Puis le 26 juin, à la commission intercommunale des impôts directs.

**Jacques PATAUT, 2ème adjoint** :

- « Bonsoir Monsieur. Je vous ai envoyé un courriel et je souhaiterais vous rencontrer. »
- « Oui, pour ce qu'il y a dans votre mail. De toute façon, je ne l'ai même pas lu. »

**Anne-Marie GÉRARD, 3ème adjointe** : sa fille, Caroline COUTINHO, est devenue assistante du Maire.

**Daniel GUETTO, 4ème adjoint** : A menti en Conseil municipal en affirmant à deux reprises qu'une baisse de fréquentation de l'épicerie sociale justifiait la diminution de la subvention accordée à l'association qui la gère. Or, la fréquentation de l'épicerie sociale est en hausse (+ 1,1 % au 08/12/14).

**Daniel JAUGEAS, 7ème adjoint** : Alors que je lui demande pourquoi il a créé une agence immobilière chez son voisin, pourquoi il a fraudé pendant la campagne des législatives de 2012 et commis une usurpation de titres à deux reprises, il me répond : « Eh, c'est pas la peine de m'envoyer des mails parce que je te répondrai pas. À moins que tu ne sois un fouineur de merde, tout cela, c'est du privé et cela ne te regarde pas. » Tout était pourtant déjà sur Internet...

**Joëlle EUGENE, 8ème adjointe** : Utilise l'association « Agir pour Savigny » qu'elle préside afin de soutenir l'action de la majorité UMP à l'agglomération, en tant que membre de commission intercommunale consultative des services publics.

On rappellera la charte des élus : « L'élu s'engage à ne pas utiliser sa fonction pour favoriser son propre intérêt ou celui d'un proche. **Dans le cas contraire, il devra abandonner son mandat** ». (point n°4 - Respect)

Ont-ils encore le sens des réalités ? J'en doute puisqu'ils commencent leur mandat en augmentant leurs indemnités. Au final, sur le montant total des indemnités des élus, **avec 7 maires-adjoints, ils coûtaient plus à la ville que Laurence SPICHER-BERNIER avec 11 maires-adjoints**. En même temps, percevoir **8140 € d'indemnités bruts** tous les mois en ayant cessé toute activité professionnelle (bulletin municipal de mai-juin 2014), cela peut monter à la tête : 3934,51 € comme maire, 1488,27 € comme vice-président d'agglomération, 2718,05 € comme conseiller général.

**Au fait, êtes-vous capable de citer deux réalisations d'Éric MEHLHORN en neuf ans de Conseil général ? (2470,95 € x 27 mois + 2718,05 € x 72 mois ≈ 262 000 €)**

# Sens unique : Savigny dans l'agglomération



Savigny fait partie depuis le 1er janvier 2013 de la communauté d'agglomération des Portes de l'Essonne (CALPE) avec Athis-Mons, Juvisy, Morangis et Paray-Vieille-Poste. Bien que nous possédions 1/3 des élus et 37 % de la population, nous ne sommes concernés que par **18 % des délibérations votées** (hors fonctionnement de l'institution). À mon sens, parce que nos élus sont trop inactifs. Car tout élu peut proposer une délibération (favorable à sa ville) à l'inscription de l'ordre du jour. Au fait, comment la Ville communique-t-elle sur l'agglo ?

**0 minute** : c'est le temps d'intervention cumulé en Conseil d'agglo des conseillers communautaires de la majorité municipale (indemnisés 184 € par mois), qui n'ont pas de délégation de pouvoir. Est-ce à croire qu'il faut avoir une **place de vice-président indemnisée 1488 € par mois pour intervenir ?**

Leur réponse à ce reproche d'inaction est que Savigny n'a pas transféré beaucoup de compétences à l'agglomération. C'est presque heureux tant Éric MEHLHORN manque du sens des responsabilités pour la Ville lorsqu'il abandonne nos compétences.

**Cela tombe sous le sens : une équipe sans vision ni ambition ni projet intercommunal ne peut pas avoir de projet communal.**

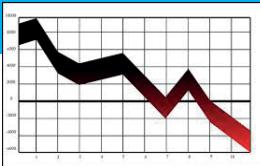
## Trois exemples de dysfonctionnements :



- Pendant que l'agglomération paie le déploiement de la fibre optique (pour améliorer le débit Internet) à Juvisy, à Paray et à Athis-Mons, rien ne bouge à Savigny. Le prétexte invoqué est le coût, pour relier la Ville qui ne compte pas de nœud de raccordement d'abonné, actuellement localisé à Viry-Châtillon. Pourtant, il y a un lieu où on n'a pas hésité à tirer la fibre : **c'est à la mairie de Savigny-sur-Orge, au centre de la ville, que l'entreprise Orange® a déployé une fibre professionnelle.**

- Savigny a lissé au 1er janvier 2015 son taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sur celui de la CALPE. De 8,05 %, il passe à 8,48 % mais au lieu qu'on nous paie des bacs à ordures et des sacs, on ne paiera plus que des containers... **À quoi sera utilisé l'argent donné jusque-là pour les sacs ???**

- En moyenne, Savigny refait 4 kilomètres de routes par an. Depuis le 1er janvier 2015, c'est l'agglomération qui décide quelles routes refaire sur le territoire de l'agglomération. Mais comme Éric MEHLHORN n'a négocié aucune obligation, nous n'avons **aucune garantie du nombre de kilomètres de voies qui seront restaurées chaque année.**



## Gestion et gouvernance en dépit du bon sens

Savigny vit sur les réserves de son épargne brute. En 2017, elle l'aura totalement épuisée. Commentaire de Eric MEHLHORN lorsqu'il conclut la présentation des audits financiers de la Ville : « *Il reste des marges de manœuvre* ». **Quel non-sens !**

Je rappelle qu'en 2010, M. MEHLHORN avait consenti à l'augmentation des taux d'impôts de 20 %. Au Conseil municipal du 22 mars, il avait voté contre et mis en échec le projet de Mme SPICHER-BERNIER. Mais au Conseil suivant du 13 avril et pour un motif jamais évoqué, sa dissidence s'était abstenu, **permettant que soit votée cette taxation.**

Le Maire-adjoint aux Finances (qui a refusé de me rencontrer pour débattre de nos points de vue) préfère rembourser de la dette que renégocier les emprunts. C'est comme si Savigny était un navire en train de couler. Jacques PATAUT préfère alors écoper plutôt que de colmater la brèche. **Inutile et inefficace.**

L'argument-bateau de la nouvelle équipe est de dire qu'elle n'a eu que dix jours pour voter le budget à partir de l'élection. **Elle avoue ainsi qu'elle n'avait pas préparée sa victoire. Moi-même, j'avais un budget.**

Et pendant ce temps, on relativise nos 16 millions € **d'emprunts toxiques.** Ils ont peut être changé de nom mais ils restent à taux variable basé sur des multiplicateurs dépendant des fluctuations boursières et des écarts de taux.

La gouvernance ne s'est en rien améliorée. Je la mets tous les jours à l'épreuve par le biais de *testing citoyen*. Depuis avril, j'ai envoyé plus de 40 demandes d'informations publiques qui restent sans réponse. **Passé les élections, je saisirai les autorités compétentes pour rétention d'informations publiques.**

- **Le conseil citoyen de Grand-Vaux est une blague.** La municipalité de Savigny a pris l'initiative de créer un conseil de quartier à Grand-Vaux pour réfléchir aux améliorations du quartier. Mais il ne sera composé que de 21 personnes (7 commerçants, 7 associatifs et 7 citoyens). **Il ne pourra QUE faire des propositions autour du projet de ville écrit par le Conseil municipal, et ses décisions seront soumises à la validation du Conseil municipal...**

- La mairie de Savigny-sur-Orge a mis en place un dispositif de **Voisins vigilants**. Dans le bulletin municipal, on nous expliquait que cela passait par de la délation zélée telle dans les lois sous l'Occupation. A la fin d'une réunion publique, je vais voir l'officier de police nationale qui parle du dispositif et je demande :
  - *Comment a été choisie la zone test du dispositif (Cherchefeuilles) ? Cela a-t-il un rapport avec le fait que le Maire-adjoint en charge de la sécurité y réside ?*
  - *Non, c'est parce que la zone possède un « potentiel criminogène fort ».*
  - *Qu'est-ce que cela veut dire ? Quels sont vos chiffres ?*
  - *Je ne peux pas vous les donner.*

- Les associations sportives s'organisent avec un **Conseil représentatif** qui va réfléchir à la répartition des subventions. Mais pourquoi la majorité de ces cinq associations sont présidées par des soutiens d'Eric MEHLHORN pendant la campagne ?

# Une opposition dans le même sens

**Le Conseil municipal de Savigny est composé de 39 sièges. 28 sont à la majorité UMP-DLF-MODEM. 11 sont à l'opposition qui n'est pas plus efficace.**



À gauche (6 sièges), la seule réponse qu'on soit actuellement en mesure d'apporter est de dire que le « FN, c'est la haine ». (Comme affiché sur leur permanence.) Le député SAS est souvent absente car à l'Assemblée (les aléas du cumul).



Du côté de l'UDI (3 sièges), on ne voit plus beaucoup Laurence BERNIER. Mais on a accepté David FABRE qui a avoué sur « *Effervessonne* » n'avoir jamais été de gauche. Sympathique pour les électeurs PS-EELV-MODEM-Cap21 de 2008.

Quant au FN (2 sièges), il est là pour contester mais lorsqu'il faut agir, il n'y a plus personne. Rien n'empêche les élus de réaliser un audit pour savoir qui occupe les logements sociaux. Il suffit d'appeler les bailleurs. Une contradiction de plus pour un parti qui accuse les immigrés de prendre le travail des Français mais qui défend aussi l'idée que les immigrés vivent des aides. Qu'ils ne peuvent pas percevoir s'ils travaillent... Que peut-on attendre d'un parti fondé en 1972 par **une majorité d'anciens collaborateurs et d'anciens terroristes** ? De gens qui viennent aujourd'hui nous donner des leçons de démocratie après que leurs fondateurs aient tenté d'assassiner le général de Gaulle et de renverser la Vème République ?



## Un exemple ? La démocratie.

Au Conseil municipal du 10 juin 2014, l'opposition socialiste demande au Maire d'inclure dans le règlement intérieur du Conseil deux propositions : publier les ordres du jour des Conseils municipaux sur le site Internet de la Ville et filmer les Conseils municipaux.

Peu avant, la majorité s'est concerté au cours d'un conseil blanc (un pré-Conseil municipal au cours duquel les décisions sont choisies à l'unanimité). Ce qui nous permet de voir que le Conseil municipal n'est qu'un spectacle (voire un cirque) où tout est écrit d'avance.

Les 28 membres de la majorité municipale refusent alors, après quoi un conseiller municipal MODEM viendra m'avouer qu'il était favorable personnellement à ces mesures. Le prétexte est que la Ville n'a pas les « *moyens* ». **C'est donc que la faillite nous guette !**

**Pour autant, aucun des groupes minoritaires ne se dit qu'il pourrait peut être, de sa propre initiative, mettre en ligne sur un site Internet les ordres du jour, qu'ils reçoivent tous en format numérique.**

Je n'ai pas 8140 € tous les mois mais avec 400 € de matériel, je filme les conseils municipaux et d'agglomérations. Puis je les publie sur les comptes vidéos de mon site.



**En 2015, nous devrons AGIR. Soit de l'initiative de nos élus, soit de celle des citoyens. Soit, encore mieux, en travaillant tous ensemble. En tant que journaliste, je me propose d'organiser et/ou de modérer des débats publics après la campagne des départementales.**

**1. Réalisons l'inventaire du marsaudonisme** : Reconnaissions que le bilan de Jean MARSAUDON (Maire de 1983 à 2008) n'est pas parfait et que nous devons inventer une nouvelle gestion et une nouvelle gouvernance, adaptée au XXIème siècle.

**2. Plaçons Savigny en zone anti-TAFTA, et zone anti-TISA** : Nous devons refuser ces traités de libre-échange actuellement en négociations. Leur application serait catastrophique pour la survie et le fonctionnement de nos services publics.

**3. Décidons de la métropole que nous voulons intégrer** : Au 1er janvier 2016, la CALPE devrait mourir si le Préfet de région accepte que Athis-Mons et Paray-Vieille-Poste rejoignent la métropole du Grand-Paris. Il nous faudra alors rejoindre une métropole. Oui, mais laquelle ? Nous aussi, avons notre mot à dire !

**4. Cassons nos emprunts toxiques et rééquilibrions nos finances** sans emprunts ni dettes supplémentaires : Plus de 6 millions € sont disponibles en aides de l'État si on s'en donne les moyens (en sollicitant le FISAC, l'APCE, l'ANRU ou en obtenant les classements ZRU, ZUS, ZEP...). Allons-les chercher. Sans cela, nous serons forcés de voir les impôts augmenter pour ne pas risquer la tutelle préfectorale.

**5. Pensons ensemble la rénovation de Grand-Vaux** : Le quartier vient d'être classé comme « quartier prioritaire à rénover » par l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU). Nous avons un an pour déposer un dossier de rénovation du quartier, en fonction duquel nous obtiendrons une certaine somme. En regardant les informations, les autres villes ont déjà un plan. Pas nous, réveillons-nous.

**6. Battons-nous pour nos transports** : Pour préserver la branche C8 du RER C vers Massy et Versailles. Pour conserver des trains directs après la mise en service du tram-train Massy Évry. Pour dire non à l'autoroute ferroviaire européenne à Savigny.

**Et n'oublions pas notre cadre de vie mais plus que cela, de créer du lien social dans la ville !**

# Olivier VAGNEUX

Né le 28 octobre 1991, j'habite le quartier des Gâtines. Après un bac scientifique et une licence d'Histoire, je suis devenu journaliste. Spécialisé dans les questions de politique nationale et internationale, de justice/prison et de sécurité intérieure/défense nationale.

Mais je présente trois défauts aux yeux de la corporation, qui tiennent à mes convictions :

- Je suis engagé en politique, hors du *“régime exclusif des partis”*, qui plus est, à droite. Je me revendique donc libre et souverain. Pire, j'affirme que les libertés individuelles sont notre bien commun le plus précieux, supérieures aux valeurs d'égalité et de solidarité, sans lesquelles elles ne peuvent exister.
- Je suis chrétien pratiquant. Cela veut juste dire que j'ai des réponses aux questions métaphysiques. (Pourquoi la vie ? Pourquoi la mort ? Dieu dans tout cela ?) Mais cela dérange dans une France qui a peur des religions et confond laïc et séculier.
- Je réfléchis et je pose des questions qui dérangent : Est-ce que la baisse du prix de l'essence est due au fait que l'État islamique en Irak et au Levant vend son pétrole moins cher sur le marché mondial ? Est-ce que je finance le terrorisme chaque fois que je fais un plein ?

La politique me donne un regard sur les Hommes. La religion sur l'humanité. Le journalisme sur le monde. Pour développer ma pensée, je fréquente le cercle de réflexion du Club de l'Horloge (très marqué à droite). Je n'en deviens pas sectaire pour autant.

L'engagement associatif est très fort dans ma vie. Dans mon quartier. Au service de notre patrimoine local. Dans le domaine social et caritatif avec le Secours catholique. Dans le monde pénitentiaire où j'anime des messes à Fleury-Mérogis. Dans l'Église catholique enfin où j'accompagne le cheminement d'adultes vers les sacrements chrétiens.

Depuis avril 2014, j'écris tous les jours sur mon blog ([www.vagneux.fr](http://www.vagneux.fr)) « Le Savinien libéré ». J'y commente librement l'actualité savinienne quand je n'y fais pas part de mes coups de cœur et de mes coups de gueule sur notre société.

## Redonner du sens à la politique



© JZB

Photos libres de droit © Creative Commons, sauf mentions contraires. Papier PEFC.  
Ce document a été imprimé à 20 000 exemplaires à mes frais exclusifs pour 1772,40 €.  
Directeur de publication : Olivier VAGNEUX, je remercie les Saviniens qui assurent sa distribution.